

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00809  
Numéro SIREN : 413 221 730  
Nom ou dénomination : 2MB DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 22210

## 2MB DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €uros  
Siège social : NOYAL SUR VILAINE (Ille et Vilaine) - 70 Avenue du Général de Gaulle  
RCS RENNES 413 221 730

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six juillet, à dix heures trente, au siège social, les associés de la société 2MB INTERNATIONAL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée réunissant les associés, présents ou représentés, possédant plus de la moitié des actions ayant droit de vote peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le Président :

- Madame Corinne LE DORZE

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Changement de Président ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

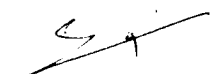
#### PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés désigne comme Président de la société, pour une durée indéterminée, Monsieur Jean-Yves MOLLON demeurant 3 Bis rue Barr Avel - Route de Kervihan - 56510 Saint Pierre Quiberon, en remplacement de Madame Corinne LE DORZE, démissionnaire, et ce à compter de ce jour.

La collectivité des associés donne quitus à Madame Corinne LE DORZE pour sa gestion au cours de l'exercice.

La collectivité des associés décide en outre que le Président aura droit au remboursement des frais de déplacement, de séjour et de représentation et de téléphone exposés par lui dans l'intérêt de la société, sur présentation de pièces justificatives ; la rémunération du Président sera fixée ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

  
CLO

## DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, les formalités de publicité prescrites par la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-=-

De tout ce que dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents.

GROUPE 2MB

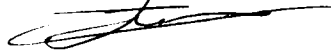
Signature



Madame Corinne LE DORZE

Signature précédée de la mention « Bon pour démission de mes fonctions de Présidente »

Bon pour démission de mes fonctions de Présidente



Monsieur Jean-Yves MOILLO

Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation de mes fonctions de Président »

BON POUR ACCEPTATION DE MES FONCTIONS DE PRESIDENT

